

Communication N° 16 - 2014 au Conseil communal

Séance du 29 octobre 2014

Boucllement du préavis N° 01-2014 Renouvellement du système de sauvegarde informatique

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder au boucllement du crédit d'investissement de CHF 170'000.00 accordé le 5 février 2014 (préavis N° 01-2014), destiné au renouvellement du système de sauvegarde informatique.

L'ensemble du projet a été réalisé et le nouveau système est opérationnel.

Les participations à nos différents partenaires ayant été facturées, le boucllement de ce préavis peut avoir lieu.

Le décompte final s'établit comme suit :

Total des dépenses du projet	CHF	169'570.80
Participations de nos partenaires	CHF	43'621.00
Coût total à charge de la Ville de Pully	CHF	<u>125'949.80</u>

La somme de CHF 125'949.80 sera totalement amortie par prélèvement sur le fond de renouvellement informatique comme prévu dans le préavis.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic		Le secrétaire
		
G. Reichen		Ph. Steiner

Pully, le 29 octobre 2014